

Avis de convocation

à l'assemblée annuelle des détentrices
et détenteurs d'actions ordinaires

Avis d'accès

aux documents reliés aux procurations

Vendredi

24Avril 2026
10h00 (HAE)**Assemblée hybride**

Par webdiffusion en direct à l'adresse :
<https://www.icastpro.ca/fbnc260424>

En personne à l'adresse :
[Place Banque Nationale](#)
[800, rue Saint-Jacques, 3^e étage](#)
[Montréal \(Québec\) Canada](#)

Joignez-vous à nous lors de l'**assemblée annuelle des détentrices et détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »)** afin de vous prononcer sur les questions suivantes :

Ordre du jour

Pour plus de renseignements,
veuillez consulter :

1	Recevoir les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant	Partie 1 de la Circulaire et Rapport annuel 2025
2	Élire les membres du conseil d'administration	Partie 1 de la Circulaire
3	Examiner une résolution consultative en vue d'accepter l'approche du conseil d'administration de la Banque en matière de rémunération de la haute direction	Partie 1 de la Circulaire
4	Nommer Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant	Partie 1 de la Circulaire
5	Examiner les propositions d'actionnaires	Parties 1 et 7 de la Circulaire
6	Examiner toute autre question dont l'assemblée pourrait être dûment saisie	Partie 1 de la Circulaire

Avec le présent avis, vous trouverez votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote vous permettant d'exercer vos droits de vote. Vous pouvez voter avant ou pendant l'assemblée. **Veuillez noter qu'aucun autre formulaire ne vous sera envoyé, veuillez conserver celui que vous avez reçu avec cet avis.**

→ **Votez maintenant!**
C'est simple.

Nous vous invitons à lire notre Circulaire avant de voter. Consultez la Circulaire sur :
bnc.ca/investisseurs ou sedarplus.ca

Détentrice ou détenteur inscrit

Voter via le formulaire de procuration

Vous devez suivre les directives se trouvant sur votre formulaire de procuration et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :



Votre formulaire de procuration devra, pour être valide, être reçu par Computershare au plus tard le **22 avril 2026 à 17 h (HAE)**.

Propriétaire véritable

Voter via le formulaire d'instructions de vote

Vous devez suivre les directives se trouvant sur votre formulaire d'instructions de vote et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :



Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions au plus tard le **21 avril 2026 avant 17 h (HAE)** pour que votre vote soit traité avant 17 h (HAE) le 22 avril 2026. Référez-vous aux directives apparaissant sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous préférez voter lors de l'assemblée ou nommer un fondé de pouvoir afin de vous y représenter et y exercer vos droits de vote, référez-vous à votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote, de même qu'à la partie 1 de la Circulaire pour connaître la marche à suivre.

Comment obtenir un exemplaire imprimé de la Circulaire

Vous pouvez demander de recevoir sans frais un exemplaire de la Circulaire imprimée avant l'assemblée, ou dans l'année qui suit la date de dépôt de la Circulaire, en suivant la procédure suivante :

Détentrice ou détenteur inscrit

Avant l'assemblée, composez le :

1 866 962-0498

(sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 1 514 982-8716 (autres pays)

Après l'assemblée, composez le :

1 866 964-0492

(sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 1 514 982-8714 (autres pays)

Entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration.

Propriétaire véritable

Composez le **1 877 907-7643**

(sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou

allez sur proxyvote.com et entrez le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous en faites la demande avant la date de l'assemblée, la Circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables. Pour recevoir la Circulaire avant la date limite du vote et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard le vendredi 10 avril 2026 à 17 h (HAE).

Si vous en faites la demande le jour de l'assemblée ou dans l'année suivant le dépôt de la Circulaire, celle-ci vous sera envoyée dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Détenteur inscrit ou propriétaire véritable ?

Détentrice ou détenteur inscrit

Vous êtes détentrice ou détenteur inscrit lorsque vos actions sont détenues directement à votre nom auprès de Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »), notre agent des transferts.

Propriétaire véritable

Vous êtes propriétaire véritable lorsque vos actions sont détenues par un intermédiaire comme un courtier en valeurs mobilières, un fiduciaire ou une institution financière.

Pour plus d'information, consultez la partie 1 de la Circulaire.

Procédures de notification et d'accès

Conformément à la réglementation en valeurs mobilières et à l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, nous avons choisi de suivre les procédures de notification et d'accès pour la transmission de la Circulaire.

Les procédures de notification et d'accès permettent un accès plus rapide à la Circulaire. Ainsi, à moins d'en faire la demande, vous ne recevrez pas la Circulaire par la poste. Consultez la Circulaire sur bnc.ca/investisseurs ou sedarplus.ca.

Avec qui communiquer pour des questions ou de l'aide au vote

Pour toutes questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès, l'assemblée, ou pour de l'aide au vote, veuillez communiquer avec la firme de sollicitation de procurations Laurel Hill Advisory Group, mandatée par la Banque, en composant le **1 877 452-7184** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 1 416 304-2011 (appel à frais virés pour les autres pays), en envoyant le mot « INFO » par SMS au 1 877 452-7184 ou au 416 304-0211, ou par courriel à l'adresse suivante : assistance@laurelhill.com.

Comment participer à l'assemblée

Nous vous invitons à consulter la partie 1 de la Circulaire et le code de procédure sur bnc.ca/investisseurs pour de plus amples détails, ainsi que pour connaître l'information la plus récente sur la façon d'assister à l'assemblée.

Les actionnaires pourront s'inscrire et se connecter à la webdiffusion en direct à partir de 9 h 30 (HAE), le 24 avril 2026. Nous recommandons de vous inscrire à l'avance puisque l'assemblée débutera à 10 h 00 (HAE) précises.